

***RAPPORT D'ÉTAPE DE LA SIFC RELATIF À
L'AMÉLIORATION DU COMMERCE INTRA-OCI***



**32^e RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU
COMCEC**

**17 - 18 mai 2016
Ankara, Turquie**

TABLE DES MATIÈRES

A. APERÇU DU FINANCEMENT DU COMMERCE

1. *Offre de Solutions pour impact*
2. *Présence sur le Terrain*
3. *Accès Élargi au Financement pour Produits Stratégiques, PMMA et PME*

B. PROGRAMME DE PROMOTION ET COOPÉRATION COMMERCIALES (PPCC)

1. *Bref Aperçu du PPCC*
2. *Plateformes de Coopération pour une Intégration Économique Régionale Renforcée*
 - 2.1. *Aide à l'Initiative du Commerce pour les États Arabes*
 - 2.2. *Programme Spécial pour l'Asie Centrale*
 - 2.3. *Programme pour le Commerce Arabo-Africain*
3. *Partenariat Mondial pour le Renforcement des Capacités Liées au Commerce et aux Connaissances*
 - 3.1. *Programme des Connaissances Liées au Commerce*
 - 3.2. *Emploi et Formation des Jeunes au Commerce International*
 - 3.3. *Autres Initiatives de Développement des Capacités Liées au Commerce*
4. *Initiatives/Efforts au Niveau de l'OCI*
 - 4.1. *Première Réunion du Sous-Comité pour le Commerce et l'Investissement*
 - 4.2. *Forum de Développement du Commerce*

A. APERÇU DU FINANCEMENT DU COMMERCE

La SIFC continue d'élargir sa couverture et d'étoffer ses connexions dans plusieurs domaines, tout en poursuivant ses objectifs stratégiques d'amélioration du commerce intra-OCI. La SIFC a collaboré avec de nouveaux acteurs du financement du commerce et attiré de nouveaux clients dans de nouveaux secteurs. Le total des approbations a atteint 5.155 millions USD en 1435H et 6.042 millions USD en 1436H.

Ces réalisations sont remarquables au vu de l'objectif stratégique visant à réaliser un portefeuille géographiquement équilibré. La SIFC a pu ainsi améliorer la distribution géographique de ses interventions durant l'exercice, avec un accent plus prononcé sur les opportunités commerciales dans les régions MENA et subsaharienne. Le tableau ci-dessous montre la ventilation des approbations SIFC par région.

Tableau 1 : Approbations SIFC pour le commerce par région (millions USD)

Région	1434H	%	1435H	%	1436H	%
Asie/CEI	3.405	67	2.464	53	3.229	
MENA	1.409	28	2.259	37	2.228	
ASS*	234	5	432	10	585	
Total Approbations	5.048	100	5.155	100	6.042	

*ASS : Afrique Subsaharienne

Tenant compte des besoins des pays membres, la SIFC a maintenu le rythme de ses opérations souveraines durant l'exercice. Le prêt souverain a représenté plus de 70% du total des approbations. La concentration des prêts souverains découle de la demande des pays membres pour les importations énergétiques. Le secteur de l'énergie s'est maintenu à environ 80% du portefeuille. À cet égard, la SIFC continue de déployer des efforts soutenus pour réduire la présence du secteur de l'énergie dans son portefeuille pour les années à venir.

Tableau 2 : Approbations SIFC pour le commerce par type de titres (Millions USD)

Type de titre	1434H	Part (%)	1435H	Part (%)	1436H	%
Souverain	3.712	74	3.771	75	4.530	
Garantie bancaire	124	2	399	12	720	12
Non Garanti	235	5	230	2	125	
FCS	977	19	720		644	10,6
Assurance du Crédit	0	0	35	0,4	23	
TOTAL	5,048	100	5,155	100	6,042	

La SIFC a obtenu de bons résultats dans la mise en œuvre des opérations de Financement Structuré du Commerce (FSC) adossées à l'actif, dans lesquelles elle assume la propriété des produits financés. Le financement structuré du commerce, en particulier pour les produits agricoles de base, est désormais accepté dans plusieurs marchés dont la Turquie, le Kazakhstan et l'Indonésie.

1. Offre de Solutions pour Impact

En comparaison avec les autres formes de prêt ou d'investissement dans les marchés émergents, le financement structuré du commerce a créé plus d'espace pour les solutions de commerce offertes par la SIFC comme une alternative au financement classique.

La SIFC a poursuivi ses efforts pour renforcer ses capacités de développement de solutions conformes à la Charia en faveur de ses parties prenantes. Différents systèmes de financement structuré du commerce ont été mis en œuvre dans les pays membres. Pour ce faire, la SIFC a dû conclure des partenariats avec des gestionnaires de garanties, des banques agents et la communauté des assureurs afin de fournir aux entités des pays membres des solutions customisées, adaptées à leurs modèles d'affaires. C'est ainsi que les mesures nécessaires ont été prises avec un opérateur d'entrepôts scellés pour fournir à ses clients des services de gestion de garanties. La SIFC a également pu structurer une transaction fondée sur la cession de créances.

Dans le cadre de la stratégie SIFC, qui préconise la diversification du portefeuille de financement du commerce, des efforts soutenus ont été déployés pour pénétrer de nouveaux marchés et secteurs. La SIFC a bien manœuvré pour parvenir à pénétrer de nouveaux marchés et secteurs où la concurrence est rude. Elle a progressivement abandonné les prêts bancaires et non garantis pour adopter le prêt commercial structuré pour les produits de base. Cette évolution stratégique a été essentielle en ce sens qu'elle a permis à la SIFC de pénétrer de nouveaux marchés et secteurs qui ne se prêtent pas aux garanties traditionnelles. Cette nouvelle évolution a également aidé la SIFC à s'éloigner du financement de base pour fournir une gamme complète de solutions de commerce adaptées aux besoins de ses clients.

En 1436H, la SIFC s'est attelée à l'expansion du financement des exportations. Le **Plan de Financement Fournisseurs** pour le financement du commerce a été mis au point en guise de nouveau produit, et les lignes de financement islamique des exportations ont été étendues de manière plus extensive.

2. Présence sur le Terrain

1436H a été une année remarquable pour la présence régionale. Le personnel de la SIFC est intervenu à travers quatre bureaux régionaux/nationaux :

- 1- Bureau Régional de Dakar,
- 2- Bureau-passerelle national à Istanbul,
- 3- Bureau-passerelle national à Dhaka, et
- 4- Bureau-passerelle national à Djakarta.

Cette présence locale permettra à la SIFC d'améliorer son accessibilité sur le marché local et de développer ses affaires grâce à la mise en œuvre de structures plus complexes accompagnées de services améliorés et d'un mix de portefeuille équilibré, tout en adoptant une approche centrée sur le client. La présence locale ciblera deux objectifs stratégiques majeurs de la SIFC :

- (i) Diversifier, Intégrer et Croître

(ii) Intégrer l'excellence opérationnelle

La SIFC continue de renforcer les capacités des bureaux régionaux/nationaux afin de développer les affaires, renforcer l'efficacité et fournir ainsi à ses clients des solutions de financement du commerce et consolider sa présence locale en Indonésie et au Bangladesh.

3. Accès Élargi au Financement pour Produits Stratégiques de Base, PMMA et PME

Dans le cadre du mandat délégué par l'OCI à la SIFC en soutien aux produits stratégiques de base, notamment dans les PMMA, la SIFC a financé le commerce des produits de base, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, à l'aide de structures de financement customisées.

Tableau 2 : Approbations SIFC du commerce pour les produits stratégiques de base (millions USD).

Produit	1435H	1436H
Céréales & Oléagineux	155	465
Autres	350	720
Machines & équipements	72	23
Coton	153	169
Autres denrées alimentaires	83	10
Sucre	60	114
Métaux	60	30
Engrais	68	75
Plastiques	25	0
Autres produits chimiques	10	0
Produits pharmaceutiques	6	0
Autres minerais	0	50

Comme indiqué plus haut, pour la première fois, la SIFC a approuvé en 1435H une opération de financement du commerce en faveur d'une société exportatrice d'huile d'olive en Palestine. Bien que cette opération soit de petite taille (1 million USD), son impact de développement sur la communauté agricole locale en Palestine est profond.

L'article 2 de l'accord-cadre sur le système de commerce préférentiel parmi les pays membres de l'OCI (SCP-OCI) identifie le financement du commerce comme un outil de promotion du commerce entre les pays membres de l'OCI. L'absence de financement du commerce semble poser problème aux pays membres les moins avancés (PMMA) et aux PME. À cet égard, la SIFC déploie les efforts nécessaires à l'intensification de ses opérations en faveur des PMMA. Le financement en faveur des PMMA a ainsi atteint 1.865 millions USD en 1435H et 1.664 millions USD en 1436H.

En ce qui concerne les PME, la SIFC ne dispose pas de facilités directes en leur faveur compte tenu du grand nombre de petits décaissements requis et de la difficulté d'évaluer le contrôle du crédit dans de nombreux marchés locaux. En revanche, la SIFC accorde des lignes de financement Mourabaha à deux étapes (M2E) aux banques locales pour surmonter cette contrainte. Dans le cadre du financement du

commerce et du financement Mourabaha à 2 étapes, les fonds sont mis à la disposition des banques locales qui, à leur tour, en font bénéficier les PME dans des transactions spécifiques de financement du commerce. En 1436H, la SIFC a poursuivi le développement de ces mécanismes pour PME en leur fournissant 720 millions USD (1435H : 399 millions USD).

Tableau 3 : Approbations SIFC pour le Financement du Commerce en faveur des PMMA (Millions USD)

Pays	1435H	1436H
Bangladesh	1.450	1.000
Bénin	0	30
Burkina Faso	147	153
Comores	20	60
Djibouti	30	120
Gambie	62	45
Mali	0	24
Mauritanie	65	85
Mozambique	0	5
Niger	20	0
Palestine	1	0
Sénégal	30	60
Sierra Leone	0	10
Tadjikistan	0	10
Togo	40	62
TOTAL	1.865	1.664

B. PROGRAMME DE PROMOTION ET COOPÉRATION COMMERCIALES (PPCC)

1. *Bref Aperçu du PPCC*

Conformément à ses statuts, la SIFC a pour mission de promouvoir le commerce entre les pays membres et de compléter les efforts de la BID en la matière via le financement du commerce et la participation à des activités de nature à faciliter le commerce intra-OCI et le commerce international des pays membres. La SIFC remplit son mandat en suivant deux approches parallèles : (1) **Financement du commerce** et (2) **Programme de Promotion et de Coopération Commerciales (PPCC)**. La première approche consiste à renforcer le commerce intra-OCI à travers l'octroi de facilités de financement du commerce à court terme, alors que la seconde fournit une assistance technique pertinente dans les cinq domaines/lignes d'activité principales de la SIFC, à savoir la promotion du commerce, la facilitation du commerce, le développement des capacités, l'intégration du commerce et le développement des produits stratégiques de base.

Au-delà de leurs objectifs spécifiques, les lignes d'activité PPCC sont interconnectées et se complètent mutuellement. En gros, les interventions visant la promotion du commerce, la facilitation du commerce et l'intégration du commerce ont pour but d'intensifier les échanges commerciaux et la coopération commerciale entre les pays membres à travers l'établissement de liens entre les entités de différents pays membres et le développement d'un environnement d'affaires propice dans et à travers les pays membres afin de fluidifier les flux de biens et services et d'intégrer le commerce dans les politiques nationales de développement. Les interventions PPCC relatives aux lignes de développement des capacités pour le commerce et le développement des produits stratégiques de base visent à lever les contraintes de l'offre que rencontrent les PME et à aider ces dernières à rejoindre efficacement les chaînes de valeur régionales et mondiales en les aidant à développer leurs capacités humaines et institutionnelles.

Le programme repose sur une approche visant à mettre au point des programmes régionaux/thématiques de développement du commerce en étroite consultation et coopération avec les pays membres et d'autres partenaires de développement du commerce, et à mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à leur mise en œuvre. Ainsi, de nombreux programmes phares sont en cours de mise en œuvre ou en passe de démarrer officiellement, tels le programme de commerce arabo-africain, le programme spécial pour l'Asie centrale, le Forum de développement du commerce, l'Initiative Aide pour le Commerce en faveur des États arabes, le Programme des connaissances liées au commerce et le Programme de partenariat mondial pour le développement du commerce.

Chaque programme est doté de plans de travail spécifiques portant sur divers besoins et défis liés au développement du commerce. Les sections suivantes offrent un bref aperçu des initiatives SIFC pour le développement du commerce et la coopération commerciale dans le cadre du PPCC.

2. Plateformes de Coopération pour une Intégration Économique Régionale Renforcée

2.1. Initiative d'aide au Commerce pour les États Arabes :

L'initiative d'aide au commerce pour les États arabes est un programme impliquant plusieurs agences, pays et donateurs, qui vise à « *encourager le commerce arabe à travers l'amélioration de la compétitivité d'entreprise et la facilitation du commerce* ». Il a été mis au point et lancé en 2013 dans le cadre du PPCC/SIFC en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau International du Travail (BIT), le Centre du Commerce International (CCI), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO). Huit bailleurs de fonds ont financé le programme d'initiative d'aide au commerce pour les États arabes : le Royaume d'Arabie Saoudite, l'État du Koweït, le Royaume de Suède, la République Arabe d'Égypte, le PNUD, la BID, la SIFC et le Conseil de Formation Industrielle (CFI)/Égypte.

Les objectifs du programme au titre de l'initiative d'aide au commerce pour les États arabes sont :

- Amélioration de la compétitivité régionale à travers les réformes du commerce ;
- Renforcement de l'offre commerciale et de l'intégration dans la chaîne de valeur ; et

- Renforcement de la capacité des organisation régionales et sous régionales pour une intégration accrue du commerce.

En tant qu'instrument d'aide technique pour le développement du commerce entre les pays arabes, le programme d'initiative d'aide au commerce pour les États arabes a suscité, en un court laps de temps, l'intérêt des partenaires de développement et des bailleurs de fonds, ainsi que celui des pays cibles. Il s'est révélé être un programme à fort potentiel pour la coopération commerciale, la facilitation du commerce, le renforcement des capacités et l'intensification des flux de commerce dans la région, à la fois pour les biens et les services, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'intégration et le développement économiques au plan régional. Au nombre des projets importants ayant bénéficié des ressources du programme d'initiative d'aide au commerce durant la première phase on peut mentionner les projets en cours ci-après :

- Amélioration de la performance des corridors de commerce et de transport entre le Soudan et l'Égypte, l'Égypte et l'Arabie Saoudite, et la Jordanie et l'Arabie Saoudite, à travers l'amélioration des procédures douanières et l'équipement des centres frontaliers ;
- Renforcement des capacités des États de la Ligue Arabe pour la promotion de l'intégration du commerce ;
- Amélioration de la concurrence régionale à travers la levée des barrières non tarifaires en Égypte, Jordanie, Maroc, Palestine, Arabie Saoudite et Tunisie, et identification d'actions concrètes aux plans national et régional en vue de l'élimination des restrictions non tarifaires ;
- Soutien à l'accession du Soudan et des Comores à l'Organisation Internationale du Commerce (OMC) ;
- Renforcement des qualifications des travailleurs dans des secteurs d'exportation choisis en Égypte et Tunisie grâce à l'utilisation d'outils visant à faire converger les besoins de l'industrie et les compétences des chercheurs d'emploi dans les secteurs de l'alimentation, du bois et du mobilier (en Égypte) et de l'industrie alimentaire et du secteur des métaux et de la métallurgie (en Tunisie).
- Renforcement des institutions de soutien au commerce en Algérie, Égypte, Koweït, Liban, Oman et Arabie Saoudite (mis en œuvre par le CCI) ;
- Soutien aux petites et moyennes entreprises du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) pour faciliter leur accès aux marchés étrangers (mis en œuvre par le CCI) ;
- « Formation & Emploi pour l'Exportation - FEE" visant à former les lauréats universitaires pour en faire des spécialistes certifiés de l'exportation en Égypte.

2.2. Programme Spécial pour l'Asie Centrale (PSAC)

Les pays enclavés d'Asie centrale sont confrontés aux mêmes défis de développement du commerce que nombre de pays membres de l'OIC : faible niveau de diversité économique, dépendance du pétrole et des produits agricoles, difficultés d'accès au marché, défis aux PME, etc. Dans le cadre de ses efforts visant à soutenir le Groupe de la BID pour la promotion de l'intégration régionale des pays membres, la SIFC a collaboré de près avec le Département de Programmation Pays de la BID pour élaborer un programme spécial en faveur de l'Asie centrale portant essentiellement sur le développement et la promotion de la coopération commerciale régionale. Un atelier de validation a été organisé à la mi-mars à Istanbul, Turquie, avec la participation de représentants des pays membres et de partenaires de développement internationaux, lesquels ont endossé les conclusions et les recommandations du document de programme. Le démarrage officiel du programme est prévu pour mai 2016.

Cette initiative comporte deux sous-composantes : la première vise à améliorer l'intégration économique régionale entre les pays d'Asie centrale membres de l'OCI à travers la mise en œuvre de diverses mesures de facilitation du commerce aux niveaux national et régional, tandis que la seconde concerne l'amélioration de la compétitivité commerciale des industries agroalimentaires des pays SPECA et leur éventuelle intégration dans la chaîne de valeur mondiale.

La SIFC sera activement associée à la mise en œuvre des recommandations du programme dans le domaine du commerce. Un plan de travail spécifique au secteur sera mis au point en consultation avec les pays membres et les partenaires de développement après le démarrage officiel du programme.

2.3. Programme de Commerce Arabo-Africain

Le commerce intra régional entre les États arabes et les pays africains membres de l'OCI est loin de refléter le potentiel commercial entre les deux régions. C'est la raison pour laquelle le Programme saoudien d'exportation (PSE), la Banque Arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA) et la Société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation (SIACE) ont convenu d'une plateforme de partenariat pour résoudre cette question à travers la mise au point d'un programme de promotion du commerce régional et ce, dans le but d'intensifier les liens commerciaux entre les deux régions.

Une approche holistique a été adoptée pour la conception et la mise en œuvre du programme, qui a incité les partenaires à inclure certaines activités de développement des capacités pour les PME et les institutions de soutien au commerce, en plus de fournir un soutien aux organisateurs d'activités de convergence commerciale. En 2015, la SIFC a lancé ce programme tout en poursuivant ses efforts de mobilisation des ressources. Au titre de ce programme, la SIFC a soutenu la participation d'entreprises africaines à deux foires internationales organisées en novembre 2015 à Amman, Jordanie et Égypte.

En outre, les partenaires du programme vont offrir aux pays concernés de nouvelles options de financement du commerce, ainsi que des facilités de crédit et d'investissement. Ils envisagent également d'accorder une assistance technique à l'Égypte et au Maroc pour des études préliminaires visant à identifier les besoins physiques et non physiques pour le développement d'une plateforme logistique destinée à couvrir les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord. La création d'une plateforme logistique facilitera le commerce intra régional entre les pays membres arabes et africains en améliorant l'accès des entreprises locales au commerce transfrontalier, avec une réduction notable des coûts de commerce et de transport. En 2016, la SIFC continuera de fournir un soutien financier pour l'organisation de foires internationales dans les pays cibles. Elle envisage d'ores et déjà de collaborer avec les pays membres en vue de l'organisation de caravanes pour le développement du commerce régional. En 2016, la SIFC compte organiser avec ses partenaires des programmes de formation au commerce international, au financement et à l'assurance afin de promouvoir une meilleure compréhension de ces projets au niveau des PME.

3. Partenariat Mondial pour le Renforcement des Capacités liées au Commerce et aux Connaissances

Programme des connaissances liées au commerce

Le PPCC/SIFC accorde la plus haute importance aux activités de renforcement des capacités liées au commerce, notamment les formations, la création de centres de formation au commerce, la

production de connaissances et la dissémination de sujets liés au commerce. Le programme des connaissances liées au commerce est un programme phare de la SIFC en matière de développement des capacités commerciales.

Il comporte quatre composantes essentielles comprenant divers ensembles d'activités/initiatives. (1) Programmes de partage des connaissances et des expériences pour institutions gouvernementales et semi-gouvernementales, (2) Programmes de formation en ligne et traditionnels pour PME dans les domaines du marketing à l'exportation, du commerce international, de l'entrepreneuriat, et du développement des affaires, etc., (3) Production et dissémination des connaissances à travers le parrainage d'études analytiques, travaux de recherche et documents de politique, etc. et l'organisation d'ateliers/séminaires de sensibilisation et de développement de consensus sur les questions liées au commerce, (4) Ouverture de centres de formation au commerce et développement de programmes/matériels de formation modulaire. TKBD est un programme ombrelle de la SIFC conçu pour consolider les activités de renforcement des capacités de la SIFC et concrétiser les expériences et le savoir-faire de ses partenaires de développement afin de créer des capacités commerciales durables dans les secteurs privé et public, lesquelles capacités constitueront la source principale de solutions de développement durable du commerce.

3.2. Emploi et Formation des Jeunes au Commerce International

Le manque d'un personnel qualifié pour le commerce international est un défi commun à tous les pays membres de la BID. La conception et la mise en œuvre de programmes de formation spécifiques aux jeunes est une solution avérée pour l'adéquation des qualifications des nouveaux lauréats. Un programme customisé de formation au commerce international permet également aux PME d'accéder plus facilement au marché mondial et d'étendre leurs activités au-delà des marchés locaux. Pour résoudre cette importante question, le Conseil de l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes a décidé de cofinancer, en guise de projet pilote, un programme spécial de formation des jeunes en collaboration avec le Conseil égyptien de formation industrielle. La SIFC envisage de répliquer ce programme dans d'autres pays membres avec les associations concernées des secteurs privé et public. À l'issue de ces stages de formation, les jeunes lauréats seront recrutés par des sociétés privées actuellement engagées dans le commerce international ou qui envisagent d'étendre leurs activités à d'autres pays.

3.3. Autres Initiatives de Développement des Capacités Liées au Commerce

Outre les efforts susmentionnés, la SIFC est en passe de finaliser un accord de partenariat avec le Bureau de Facilitation du Commerce (BFC) du Canada afin d'explorer la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme de formation modulaire pour la formation des formateurs au marketing international et au système de commerce multilatéral. La SIFC prévoit d'organiser deux autres programmes de formation en 2016 avec ses partenaires de développement sur les mesures de facilitation du commerce, la cartographie du commerce et l'analyse de marché. Elle envisage également d'inviter des experts issus de pays membres anglophones pour les besoins de ces programmes de formation.

4. Initiatives/Efforts au niveau de l'OCI

Ce programme s'est poursuivi en 1436H au niveau de l'OCI en vue d'une communication et une coopération actives entre les autorités chargées du commerce dans les institutions OCI. À plus grande échelle, le PPCC, qui est activement associé à la préparation du nouveau plan d'action décennal de

l'OCI, fournit des données techniques au secrétariat général de l'OCI. La SIFC a apporté un soutien technique à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du COMCEC en participant activement aux réunions du Groupe de travail chargé du commerce. En outre, la SIFC et le Bureau de coordination COMCEC étudient la possibilité de développer des programmes pluriannuels conjoints et d'organiser plusieurs activités liées aux thèmes des groupes de travail afin d'aider les pays membres à mettre en œuvre les recommandations émanant des groupes de travail.

4.1. Première Réunion du Sous-Comité pour le Commerce et l'Investissement (SCCI)

La première réunion annuelle de coordination des institutions OCI (RACIO), qui a eu lieu les 7 et 8 décembre 2015 au siège de l'OCI à Djedda, Arabie Saoudite, a décidé de créer le sous-comité pour l'investissement et le commerce (SCCI) en tant que plateforme de coordination pour les institutions OCI engagées dans la coopération et le développement économiques. Le choix s'est porté sur le CIDC comme secrétariat du SCCI. La première réunion du SCCI, tenue les 16 et 17 mars 2016 à Marrakech, Maroc, a été consacrée à l'examen des termes de référence et du principe de travail du sous-comité. Celui-ci est censé améliorer la coordination entre les institutions OCI et renforcer la synergie entre les initiatives similaires pour une mise en œuvre efficace des décisions et résolutions du Sommet OCI, du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) et des autres réunions ministérielles.

4.3. Forum de Développement du Commerce

Le Forum de développement du commerce est un autre programme phare du PPCC, dont l'objectif est de créer des plateformes de partenariat entre les secteurs privé et public. Le forum a pour but de réunir décideurs politiques et hommes d'affaires, l'objectif étant de discuter des questions et politiques liées au commerce afin de convenir de solutions communes permettant de relever les défis des pays OCI, de partager les expériences et les meilleures pratiques en matière de développement du commerce, tout en offrant aux hommes d'affaires l'occasion de nouer des partenariats commerciaux à l'occasion d'événements de mise en rapport. Il s'agit aussi de fournir des opportunités éducationnelles à travers des manifestations choisies de renforcement des capacités. La SIFC est en passe de signer un accord de partenariat avec le pays hôte qui doit accueillir la première édition dudit Forum.